

L'embauche des jeunes résiste en Bourgogne

La transition formation - vie professionnelle ainsi que le chômage des jeunes sont au cœur des débats actuels. Dans quelles conditions les jeunes sortis à différents niveaux du système éducatif, du CAP au BTS, s'insèrent-ils dans le monde du travail en Bourgogne ? Pour connaître le devenir des anciens élèves et apprentis, le ministère de l'Éducation nationale réalise depuis de nombreuses années des enquêtes, avec l'appui des lycées et des centres de formation d'apprentis.

Ivan **Debouzy**

Service statistique académique
du Rectorat de Dijon

Christine **Guégnard**

IREDU - Centre associé au Céreq
Université de Bourgogne-Franche-Comté

Dans l'académie de Dijon, 7 900 jeunes ont quitté les classes terminales professionnelles et technologiques du lycée ou de l'apprentissage au plus tard en juin 2014 pour entrer dans la vie active. Au 1^{er} février 2015, 53 % des garçons et 48 % des filles occupent un emploi non aidé. Leur situation professionnelle demeure stable par rapport à la promotion précédente dans un contexte d'accalmie économique perceptible en Bourgogne, après trois années de baisse continue de l'emploi salarié. Cette résistance des embauches des jeunes est toutefois insuffisante pour se traduire par une baisse sensible du chômage.

Un niveau d'études plus élevé reste un atout sur le marché du travail en termes d'accès à l'emploi et de conditions d'insertion. Cependant, les contrats à durée déterminée et le travail à temps partiel, en progression pour les jeunes filles, sont les signes d'une fragilité structurelle, qui s'ajoutent à leur rémunération toujours inférieure à celle des garçons. L'entrée dans la vie active des sortants de lycée ou d'apprentissage est plus favorable en Bourgogne : ils ont davantage un emploi non aidé que l'ensemble des jeunes en France, à l'exception des anciennes apprenties. Cette synthèse souligne ainsi toute la diversité de leurs débuts de parcours professionnel et pose, en filigrane, la question de la place faite à la jeunesse au sein des entreprises et dans le monde du travail.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

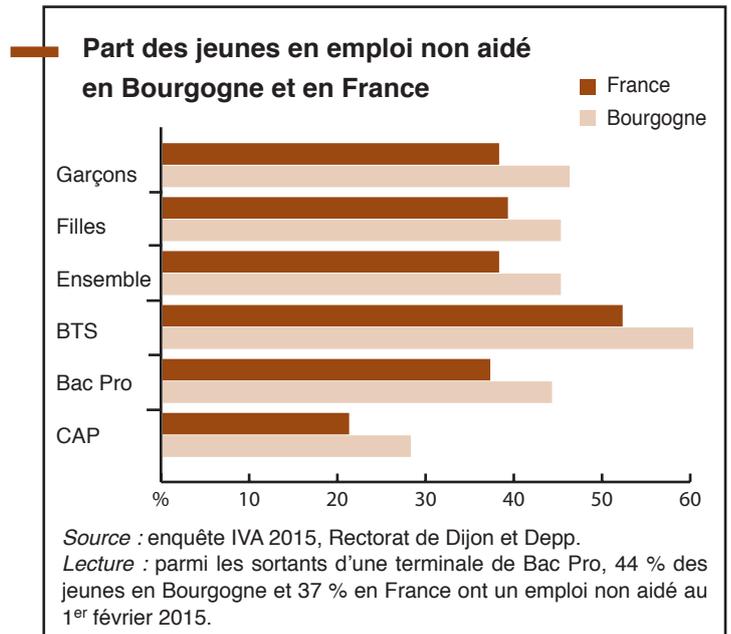


Après le lycée technique et professionnel, 45 % de jeunes en emploi

En Bourgogne, 55 360 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année 2013-2014. Plus de 4 300 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle et arrivent sur le marché du travail. Au 1^{er} février 2015, 45 % d'entre eux occupent un emploi non aidé (CDI, CDD, intérim) et 41 % sont au chômage. Quelques-uns (9 %) bénéficient de mesures tels les contrats de professionnalisation (4 %), les stages de formation (3 %). Environ 6 % se déclarent inactifs souvent dans l'attente d'une autre formation (stage, reprise d'études...).

Un accès à l'emploi plus rapide en Bourgogne

Au 1^{er} février 2015, les conditions d'entrée dans la vie active des sortants de lycée du CAP au BTS sont plus favorables en Bourgogne. Ils occupent davantage un emploi non aidé (45 %) que l'ensemble des jeunes en France (38 %) quel que soit le diplôme préparé et, sans différenciation notable selon le genre. Ils se retrouvent aussi un peu moins souvent au chômage (41 % versus 44 %).



Une légère hausse de l'emploi féminin

Sept mois après la fin des études, 45 % des garçons et 44 % des filles sont en emploi non aidé. La situation professionnelle est sensiblement la même que pour les sortants de l'an passé. Cette relative stabilité masque des différences selon le genre et le diplôme préparé. La population féminine connaît globalement une hausse perceptible des embauches (+ 2 points en un an) et les bachelières professionnelles enregistrent une nette progression (+ 9 points). Suite à la création des baccalauréats professionnels accompagnement-soins et services à la personne, elles sont plus nombreuses à quitter le lycée et ont des opportunités professionnelles dans le secteur de la santé. A l'inverse, l'emploi diminue sensiblement du côté de la population masculine (- 2 points) à l'exception des sortants de BTS qui connaissent une augmentation de 3 points. Les difficultés demeurent après un CAP : moins de 30 % trouvent un travail et près de 60 % sont au chômage pour les garçons comme pour les filles.

Situation à la sortie du lycée

Filles

(en %)	CAP	Bac Pro	BTS	Ensemble*	Rappel 2014
Emploi	29	42	59	44	42
Mesure	7	11	9	11	12
Chômage	59	40	28	39	41
Inactivité	5	7	4	6	5
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	390	840	600	2 100	2 040

Garçons

(en %)	CAP	Bac Pro	BTS	Ensemble*	Rappel 2014
Emploi	27	46	61	45	47
Mesure	6	6	8	7	8
Chômage	63	41	27	42	41
Inactivité	54	7	4	6	4
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	500	1 010	570	2 230	2 290

Lecture : parmi les 1 010 garçons sortants en juin 2014 d'une terminale de Bac Pro, 46 % ont un emploi non aidé, 6 % bénéficient d'une mesure et 41 % sont au chômage au 1^{er} février 2015.

* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (dont les diplômes supérieurs d'arts appliqués, de comptabilité et gestion, de conseiller en économie sociale et familiale).

Source : enquête IVA 2015, Rectorat de Dijon.

Bac Pro : 42 % des sortants

Au moment de l'enquête, ces jeunes sont âgés en moyenne de 19 ans. Les bacheliers professionnels sont les plus nombreux à quitter les lycées pour entrer dans la vie active (42 %), 27 % des jeunes sortent d'une classe de BTS, 20 % de CAP et 8 % d'une terminale de baccalauréat technologique. Aucune formation professionnelle, n'est réellement mixte. Les deux tiers des lycéens privilégient les formations de la production avec une dominante en mécanique-électricité-électronique, mécanique et structures métalliques. Les lycéennes sont principalement dans les spécialités sanitaires et sociales et commerce-vente.

Une hiérarchie des diplômes

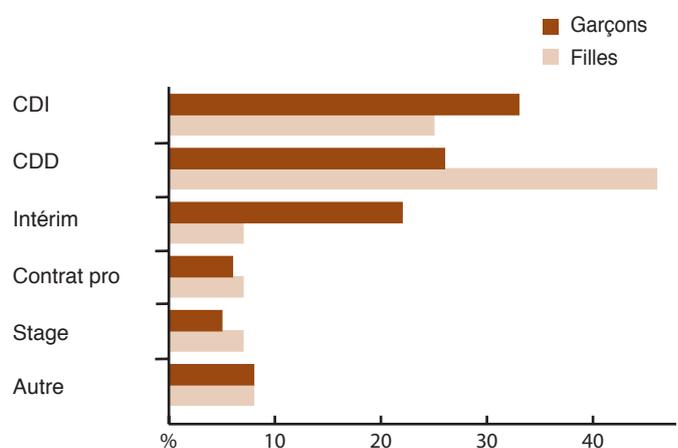
Un niveau d'études plus élevé reste un atout sur le marché du travail. Ainsi, 60 % des sortants des BTS, 44 % des bacheliers professionnels et 28 % des jeunes après un CAP occupent un emploi en février 2015. Les contrats à durée indéterminée concernent 22 % des jeunes après un BTS, 14 % des bacheliers professionnels et 11 % des sortants à l'issue d'un CAP. Dans un contexte marqué par des transformations des systèmes éducatif et productif, la hiérarchie des diplômes n'est toutefois pas remise en cause tant en période de crise que de reprise économique. Les dégradations conjoncturelles fragilisent toujours les moins diplômés.

Des inégalités persistantes

Si les situations des garçons et des filles sont proches à la sortie du lycée, les filles sont plus souvent recrutées sur des contrats à durée déterminée et les garçons sur des contrats à durée indéterminée et des missions d'intérim. Depuis deux ans, le travail à temps partiel demeure élevé pour la population féminine (37 % contre 27 % en 2013), notamment chez les bachelières professionnelles et les diplômées de CAP, contre 12 % des garçons. Autre inégalité tenace, le salaire net médian féminin (1 200 euros pour février 2015) reste inférieur à celui de la population masculine de l'ordre de 100 euros par mois. L'importance des emplois féminins dans le secteur tertiaire où les rémunérations sont globalement plus faibles explique en partie cet écart.

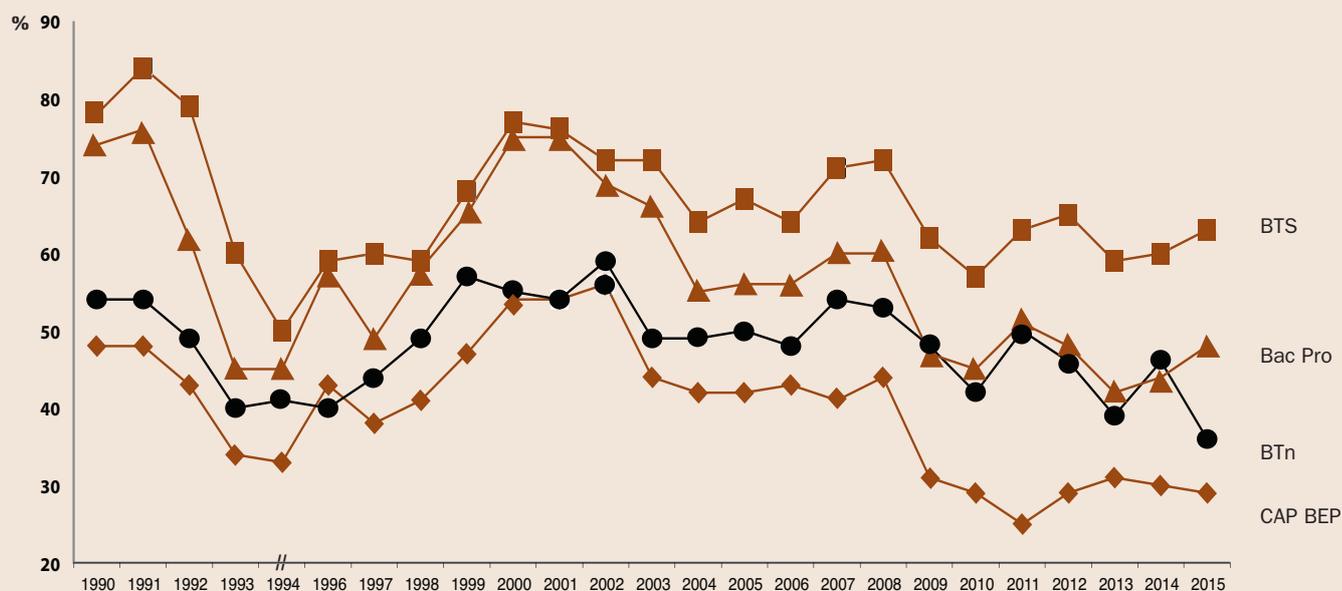
Leur formation différenciée les conduit vers des espaces professionnels distincts. Tous diplômes confondus, 89 % des filles occupent des postes d'employées. 55 % des garçons sont employés, 29 % sont ouvriers et 10 % travaillent comme techniciens. Les entreprises de moins de cinquante salariés sont les employeurs principaux avec deux secteurs prépondérants, le commerce pour les unes et l'industrie mécanique-électricité-électronique pour les autres. Plus des trois quarts des jeunes décrochent leur premier emploi en Bourgogne. Près de 39 % des garçons comme des filles sont embauchés dans l'entreprise où ils ont effectué un stage, un apprentissage ou un job d'été.

Type de contrats après le lycée



Lecture : parmi les jeunes en emploi et mesure, 33 % des garçons et 25 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1^{er} février 2015.

Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Durant la première année suivant la fin des études, la situation des jeunes est particulièrement sensible aux variations de la conjoncture économique.

Des débuts différenciés selon les filières

La transition du lycée à la vie active diffère selon les formations. Ainsi, les sortantes des spécialités sanitaires et sociales se distinguent par des recrutements rapides sur des métiers liés à la santé (agentes de service hospitalier, aides-soignantes, auxiliaires de vie...), mais les contrats sont souvent à durée déterminée et à temps partiel. Comparée à la promotion précédente, les anciens élèves du domaine de l'électricité-électronique connaissent une forte augmentation des embauches (+ 13 points), liées au rebond des missions d'intérim.

Les jeunes formé-e-s en accueil-hôtellerie-tourisme se différencient toujours par un taux d'emploi supérieur à la moyenne (malgré une baisse tangible de 3 points) et une part importante de contrats stables dans l'hôtellerie et les petites entreprises. De même, le taux d'emploi à la sortie du domaine comptabilité-gestion, demeure plus élevé que la moyenne, et le recours aux contrats de professionnalisation leur permet d'être moins souvent à la recherche d'un travail. En revanche, les débuts professionnels restent limités après une formation de secrétariat-bureautique et de commerce-vente : près de la moitié des jeunes sont au chômage sept mois après la fin des études.

Conditions d'insertion selon les domaines de formation

(en %)	Emploi	CDI	Mesure	Chômage	Temps partiel	Entreprises de moins de dix salariés	Salaire net médian	Effectifs sortants	Part des filles
Spécialités sanitaires et sociales	57	12	11	26	42	14	1 200 €	370	94 %
Électricité électronique	56	14	6	33	11	27	1 300 €	270	5 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	52	29	7	38	27	41	1 250 €	330	68 %
Comptabilité gestion	52	18	14	31	20	21	1 219 €	250	66 %
Commerce, vente	37	13	8	46	37	33	1 200 €	670	63 %
Secrétariat, bureautique	37	9	11	47	28	29	1 200 €	180	89 %
Total tous domaines	45	16	9	41	24	29	1 250 €	4 330	48 %

Lecture : après une formation du domaine comptabilité-gestion, 52 % des sortants ont un emploi non aidé, 18 % à durée indéterminée, 14 % bénéficient d'une mesure et 31 % sont au chômage au 1^{er} février 2015 : parmi les jeunes en emploi non aidé, 21 % travaillent à temps partiel et 24 % dans des entreprises de moins de dix salariés : leur salaire net médian est de 1 219 euros.

Source : enquête IPA 2015, Rectorat de Dijon.

Issu du compagnonnage, l'apprentissage est le plus ancien mode de formation par alternance, fondé sur un contrat de travail qui donne à l'apprenti le statut de salarié. Malgré une baisse des effectifs depuis 2009, la Bourgogne compte 9 970 apprentis au 31 décembre 2013. L'apprentissage traditionnel – masculin basé sur le CAP et le domaine de la production – demeure et coexiste actuellement avec des formations postbaccalauréat plus féminisées et davantage ciblées sur les spécialités des services. La répartition des apprentis de Bourgogne se distingue de celle de la France pour une présence plus importante en formation agricole et une part plus faible dans l'enseignement supérieur.

Plus de 3 500 apprentis ont terminé leur dernière année de formation en juin 2014 pour accéder au marché du travail. Tous niveaux confondus, 60 % des sortants occupent un emploi non aidé (CDI, CDD, intérim) et 30 % en recherchent un au 1^{er} février 2015. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (6 %) et d'autres suivent un stage (2 %). Seulement 2 % des jeunes se déclarent inactifs.

Situation après l'apprentissage

Filles

(en %)	CAP	Ensemble*	Rappel 2014
Emploi	41	56	54
Mesure	5	6	7
Chômage	48	34	34
Inactivité	6	4	5
Total	100	100	100
Effectifs	500	1 050	1 170

Garçons

(en %)	CAP	Bac Pro	BTS	Ensemble*	Rappel 2014
Emploi	49	59	74	61	60
Mesure	7	11	14	8	7
Chômage	42	27	11	29	31
Inactivité	2	3	1	2	2
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	1 150	390	450	2 460	2 560

Lecture : parmi les 1 150 garçons sortants en juin 2014 d'une année terminale de CAP, 49 % ont un emploi non aidé, 7 % bénéficient d'une mesure, 42 % sont au chômage au 1^{er} février 2015.

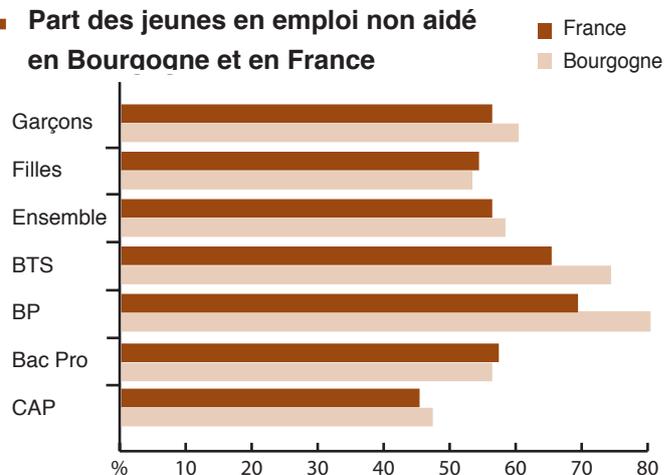
Source : enquête IPA 2015, Rectorat de Dijon.

*Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (y compris les diplômés du supérieur).

Des particularités régionales

Au 1^{er} février 2015, les jeunes de Bourgogne connaissent des conditions d'insertion proches de l'ensemble des sortants de CFA : 58 % ont un emploi non aidé (56 % en France) et 32 % sont au chômage (*versus* 33 %). Si les garçons sont embauchés plus rapidement, le risque de chômage pour les filles est plus important et concerne 37 % des sortantes en Bourgogne, contre une moyenne nationale de 32 %.

Part des jeunes en emploi non aidé en Bourgogne et en France



Source : enquête IPA 2015, Rectorat de Dijon et Depp.

Lecture : parmi les sortants d'une année terminale de CAP, 47 % des jeunes en Bourgogne et 45 % en France ont un emploi non aidé au 1^{er} février 2015.

Une légère hausse de l'emploi

Sept mois après la fin de l'apprentissage, 61 % des garçons et 56 % des filles sont en emploi non aidé. Leurs conditions d'entrée dans la vie active sont proches de celles de la cohorte précédente, avec une hausse sensible des embauches (+ 2 points). Au cœur de la population masculine, la baisse des emplois (- 4 points) chez les bacheliers professionnels entraîne un renforcement du chômage de même intensité ; les sortants de BTS ont davantage de contrats de professionnalisation, ce qui leur permet d'être moins souvent à la recherche d'un travail (- 5 points en un an).

CAP : 47 % des sortants

Au moment de l'enquête, ces jeunes sont âgés de 20 ans en moyenne. Le socle de l'apprentissage reste les diplômes de CAP pour près de la moitié des apprenti-e-s. Environ 17 % des jeunes quittent une section de BTS, 15 % de baccalauréat professionnel, 13 % de brevet professionnel et 9 % sortent d'une formation supérieure (deuxième ou troisième cycle universitaire ou d'une grande école). Sept apprentis sur dix sont des garçons qui se dirigent vers les formations de l'agroalimentaire, de la construction, de la mécanique-auto. Les filles sont principalement dans les spécialités de la vente, la coiffure, et l'hôtellerie.

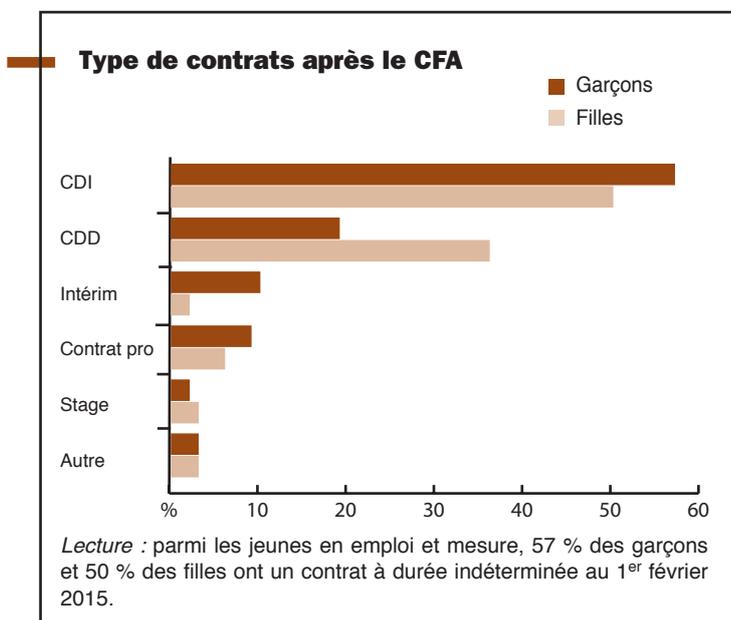
Un atout, une qualification élevée

La qualification reste un atout car l'accès à l'emploi progresse avec l'élévation du niveau de formation, à l'image des lycéens : 74 % des jeunes après un BTS ont un travail contre 56 % des bacheliers professionnels et 47 % à la sortie du CAP. L'obtention du diplôme permet de décrocher plus souvent une embauche : 63 % des diplômés sont en emploi contre 48 % des sortants sans aucun diplôme professionnel. La part des contrats à durée indéterminée se renforce aussi avec la qualification : 47 % des sortants après un BTS, 36 % à l'issue d'un baccalauréat professionnel, 28 % après un CAP. Les titulaires de brevet professionnel, diplôme préparé uniquement par la voie de l'apprentissage, se distinguent fortement par une insertion rapide, avec 80 % d'embauches.

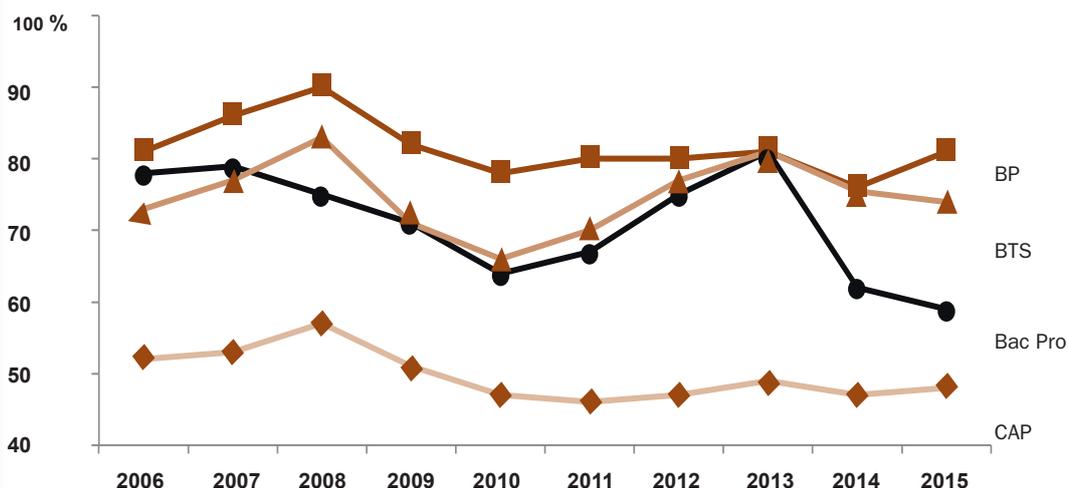
Des inégalités tenaces

À la fin de l'apprentissage, le marché du travail des filles demeure moins favorable que celui des garçons. Elles connaissent un chômage plus fort, un accès moins rapide à l'emploi, des contrats à durée déterminée plus fréquents et une rémunération inférieure de 100 euros par mois. Pour le mois de février 2015, le salaire médian féminin est de 1 250 euros nets. De plus, le travail à temps partiel est plus fréquent chez les filles (21 % contre 6 % de la population masculine).

Les apprenties ne se destinent pas aux mêmes métiers que les garçons, ni aux mêmes secteurs d'activité. À la sortie du CFA, 70 % des filles occupent des postes d'employées et 13 % sont ouvrières. Les garçons sont majoritairement ouvriers, puis employés (le tiers) sont techniciens ou agents de maîtrise (9 %). Les entreprises de moins de dix salariés sont les employeurs principaux avec deux secteurs distincts : le commerce et l'hôtellerie-restauration pour les unes, la construction et l'industrie mécanique-électricité-électronique pour les autres. Plus de sept jeunes sur dix sont embauchés en Bourgogne. 59 % des garçons et 46 % des filles travaillent dans l'entreprise où ils ont effectué un stage, un apprentissage ou un job d'été.



Évolution des taux d'emploi



Un accès à l'emploi différencié entre les sortants de CAP et les autres diplômés.

Des transitions contrastées selon les filières

La stabilité des situations professionnelles, par rapport à la promotion de l'année dernière, masque des contrastes selon les domaines. Ainsi, 61 % des sortant-e-s des spécialités de transformations (agroalimentaire, cuisinier, pâtissier...) sont embauchés-e-s au 1^{er} février 2015 sur de nombreux contrats à durée indéterminée. Ils bénéficient d'un salaire plus élevé et les petites entreprises continuent d'embaucher ces jeunes. La situation après une formation en génie civil-construction-bois reflète les difficultés du secteur de la construction : la moitié des jeunes ont un emploi 36 % sont au chômage malgré une part non négligeable de contrats de professionnalisation.

Le devenir professionnel des jeunes de la filière agricole est proche de l'ensemble des apprenti-e-s, avec cependant davantage de contrats à durée déterminée et de temps

partiel pour la population féminine. Elles et ils travaillent principalement dans des petits établissements de l'agriculture. La légère baisse des embauches des formés mécanique-électricité-électronique les rapproche aussi de la moyenne régionale.

Les débuts de vie active restent moins favorables après une formation de services aux personnes (coiffure, restauration...) : 57 % des jeunes ont un emploi dont le quart à temps partiel, principalement à durée limitée leur salaire demeure peu élevé et 33 % se trouvent au chômage.

Les sortant-e-s du domaine commerce-vente présentent une situation contrastée, avec une relative stabilité des embauches dans les entreprises commerciales. Cette filière se distingue par une part plus importante de diplômé-e-s de l'enseignement supérieur (BTS et école de commerce) qui accèdent rapidement à l'emploi, alors que les jeunes après un CAP sont vulnérables, durement touché-e-s par le chômage ou le travail à temps partiel. ●

Conditions d'insertion selon les domaines de formation

(en %)	Emploi	CDI	Mesure	Chômage	Temps partiel	Entreprises de moins de dix salariés	Salaire net médian	Effectifs sortants	Part des filles
Transformations	61	43	3	32	7	48	1 300 €	630	18 %
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	60	33	6	29	14	76	1 300 €	360	20 %
Mécanique, électricité, électronique	59	34	9	31	3	32	1 310 €	680	1 %
Services aux personnes	57	26	8	33	24	56	1 200 €	470	81 %
Commerce, vente	56	37	6	35	25	46	1 348 €	460	71 %
Génie civil, construction, bois	52	36	11	36	1	60	1 400 €	520	4 %
Total tous domaines	60	37	8	30	10	47	1 300 €	3 510	30 %

Lecture : après une formation du domaine de l'agriculture, 60 % des sortants ont un emploi non aidé, 33 % à durée indéterminée, 6 % bénéficient d'une mesure et 29 % sont au chômage au 1^{er} février 2015 ; parmi les jeunes en emploi non aidé, 14 % travaillent à temps partiel et 76 % dans des entreprises de moins de dix salariés ; leur salaire net médian est de 1 300 euros.

Source : enquête IPA 2015, Rectorat de Dijon.

Sigles

Bac Pro • Baccalauréat professionnel
 BEP • Brevet d'études professionnelles
 BP • Brevet professionnel
 BTn • Baccalauréat technologique
 BTS • Brevet de technicien supérieur
 CAP • Certificat d'aptitude professionnelle
 CDD • Contrat à durée déterminée
 CDI • Contrat à durée indéterminée
 Céreq • Centre d'études et de recherches sur les qualifications
 CFA • Centre de formation d'apprentis
 Depp • Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
 IPA • Enquête insertion professionnelle des apprentis
 IREDU • Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
 IVA • Enquête insertion dans la vie active

- Céreq, *Quand l'école est finie, premiers pas dans la vie active*, 2014.
- Céreq, Insertion des apprentis : un avantage à interroger, *Bref*, n° 346, mai 2016.
- Depp, Le niveau de formation et de diplôme pour obtenir un emploi : déterminant dans l'insertion des lycéens professionnels, *Note d'information*, n° 12, avril 2016.
- Depp, Le niveau de formation et de diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des apprentis, *Note d'information*, n° 13, mai 2016.
- Insee, Quatrième trimestre 2014 : rebond de l'emploi en Bourgogne, *Insee Bourgogne Conjoncture*, n° 4, avril 2015.
- URSSAF, L'emploi presque à l'équilibre au 2T 2015, *Stat'UR Bourgogne conjoncture*, n° 7, septembre 2015.

Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. La collecte des informations se fait au mois de février par voie postale, puis par Internet et aussi par téléphone pour les lycéens. Les jeunes ayant déclaré poursuivre des études, y compris en apprentissage sont exclus de l'enquête.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **87 lycées et 33 CFA** (dont 7 de l'agriculture) ont participé à l'enquête de février 2015. Environ 8 340 élèves et 4 900 apprentis ont été interrogés, 3 710 lycéens et 1 710 apprentis ont répondu. Le taux de réponse net des sortants des années terminales est de 53 % pour les élèves et de 41 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de redresser les non-réponses. Les formations sont présentées selon la nomenclature des spécialités de formations. Du fait d'un trop faible effectif de répondants, la situation n'est pas décrite pour les sortants de certaines classes de lycée et d'apprentissage.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des directeurs de centres de formation d'apprentis, du service statistique académique, et au soutien financier du Centre régional de ressources.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- **emploi non aidé** : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux, les fonctionnaires ou agents publics ;
- **mesure** : les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat unique d'insertion... et les jeunes en stage de formation ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de jeunes en emploi non aidé / actifs (emploi non aidé + mesure + chômage) X 100 ;
- **salaire net médian** : il est calculé pour les jeunes en emploi non aidé travaillant à temps plein entre 35 et 42 heures en février 2015, tel que la moitié de la population gagne moins et l'autre moitié gagne plus.